

La Maison Marguerite évite la fermeture de six lits en 2014 grâce à la réponse positive du grand public et d'une aide d'urgence de 200 000 \$ octroyée par la Ville de Montréal

Montréal, le 1er octobre 2014 – Un cri d'alarme avait été lancé le 26 mai dernier par la directrice générale de La Maison Marguerite de Montréal, Mme Martine Rousseau, avec l'appui de la députée de Gouin, Mme Françoise David, et de la coordonnatrice adjointe du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), Mme Marjolaine Despars, concernant la menace de fermer le tiers de ses lits d'hébergement court terme au début septembre 2014. Le grand public et certaines entreprises ont réagi spontanément en faisant parvenir des dons, puis le maire de la Ville de Montréal, M. Denis Coderre, n'est pas demeuré indifférent à cet appel puisqu'un soutien financier exceptionnel et non récurrent de 200 000 \$ est octroyé pour l'année 2014. Cette aide d'urgence permettra de maintenir disponibles six des 18 lits pour les femmes en situation d'itinérance, et ainsi poursuivre notre mission.

« J'ai été interpellé par la demande urgente de la Maison Marguerite. Faut de moyen, elle risquait de devoir fermer 6 de ses 18 lits alors que les centres d'hébergement pour femme ne suffisent pas à répondre à la demande. La Ville doit être en mesure de répondre, de façon ponctuelle, à des besoins urgents en matière d'itinérance » mentionne Denis Coderre, le maire de Montréal.

« J'ai peine à croire ce qui nous arrive, s'exclame Martine Rousseau, directrice générale de La Maison Marguerite. Je remercie tous ceux et celles qui ont fait des dons spontanés. Je remercie le maire et les élus montréalais pour cette aide tombée du ciel. Cependant, notre défi de subvention récurrente reste présente pour 2015. La menace de fermer ces six lits non subventionnés plane toujours pour les années suivantes. C'est un court répit, mais sans une aide financière récurrente de 200 000 \$ de l'Agence de santé et des services sociaux de Montréal, nous nous retrouverons avec le même problème dès 2015 », ajoute Martine Rousseau.

« Je suis fort heureuse de l'annonce de cette aide d'urgence accordée à La Maison Marguerite, mais je continue d'appeler le gouvernement à agir et à dévoiler son plan d'action interministériel en itinérance le plus rapidement possible », affirme Françoise David, députée de la circonscription de Gouin où se trouve La Maison Marguerite.

Fondée en 1977, La Maison Marguerite de Montréal est un centre d'hébergement dont la mission est de loger, nourrir et aider par tous les moyens possibles des femmes seules de 18 ans ou plus, sans abri, sans argent et en difficulté. La Maison Marguerite est ouverte 24 heures sur 24, à longueur d'année. www.maisonmarguerite.com

- 30 -

Renseignements :

La Maison Marguerite

Martine Rousseau – Directrice générale
martine.rousseau@maisonmarguerite.com
ou 514- 932-8872 poste 100

Françoise David, députée de Gouin

Élise Tanguay – Attachée de presse
elise.tanguay@quebecsolidaire.net
ou 514-216-9290